

Fonds du Logement

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte

Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :

Date: 29/11/2017 Heure: 11:00

Lieu: Fonds du Logement 74, Mühlenweg 2155 Luxembourg Luxembourg Tél : +352 26 26 44 821

Fax : +352 26 29 63 17 E-mail : soumissions@fondsdulogement.lu

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

Intitulé attribué au marché : ERP pour Le Fonds du Logement

Description succincte du marché : Marché public de services relatif à la sélection d'un ERP et à la désignation d'un prestataire qui sera chargé de l'intégration de l'ERP

SECTION IV: PROCÉDURE

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Le cahier spécial des charges peut être retiré via le portail des marchés publics (www.pmp.lu)

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

1) Brève description du marché ou de l'achat/des achats

Dans le cadre de sa mission de service public, le Fonds du Logement (" FDL ") lance un projet d'investissement ayant pour but de s'équiper de technologies et d'outils de gestion informatiques qui lui permettront de relever avec succès les défis futurs qui l'attendent.

Dans ce but, le FDL doit se doter de structures et de systèmes de gestion intégrés plus robustes pour que ses activités de promotion et de bailleur social répondent à ses normes et critères de qualité.

Afin de réaliser ce programme ambitieux, le FDL souhaiterait au travers de ce marché, d'une part, sélectionner la solution d'Entreprise Resource Planning (ERP) la mieux adaptée et, d'autre part, adjoindre les services d'un prestataire externe afin de réaliser l'intégration des solutions ERP choisies en fonction des besoins métiers définis dans un cahier des charges.

Ces besoins métiers couvrent notamment la Comptabilité Générale, Comptabilité Analytique, Comptabilité par Projets, Gestion des contrats, Facturation, Gestion des immobilisations, Gestion de trésorerie, Achats, Gestion budgétaire. Le projet inclura également le développement de rapports financiers, le développement des interfaces avec des outils du marché déjà utilisés par le FDL (Gestion locative) et des développements spécifiques pour adapter l'outil aux exigences fonctionnelles du FDL.

Ainsi, le FDL souhaite disposer d'une solution informatique pérenne à la fois beaucoup plus intégrée, fiable, offrant des possibilités d'extensions par modules (par exemple Construction, RH) et facilement interfaçable avec d'autres outils du marché.

L'objet de la consultation recouvrera entre autres les prestations suivantes :

Fourniture des licences des différents composants logiciels requis ;

Conception de l'architecture technique ;

Conception détaillée et conception technique de la solution selon les spécifications fonctionnelles

du FDL ;
Installation et configuration des systèmes ;
Réalisation du paramétrage et des éventuels développements spécifiques et interfaces ;
Tests unitaires et tests d'intégration des nouveaux systèmes d'information ;
Migration des données ;
Formation technique & fonctionnelle ;
Fourniture de toutes les documentations fonctionnelles et techniques ;
Tests & recette de la solution ;
Préparation et mise en production de IERP (" go-live ") ;
Support de la solution en post go-live ;
Maintenance de la solution.

2) Date limite pour la réception des questions

Date limite pour la réception des questions : 2 semaines calendaires avant la remise des offres.

L'envoi des questions peut se faire :

- soit par lettre recommandée ;
 - soit par l'intermédiaire du Portail des marchés publics ;
- Il y sera répondu simultanément à tous les opérateurs économiques.

Conditions de participation : 1) Situation personnelle des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription aux registres du commerce ou de la profession

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

3) Capacité technique

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Modalités visite des lieux/réunion d'information : Une réunion d'information obligatoire aura lieu le 10 novembre 2017 à 10h00 dans les bureaux du Fonds du logement sis 74, Mühlenweg L-2155 Luxembourg.

Lors de cette réunion d'information obligatoire il sera uniquement répondu aux questions qui ont été envoyées préalablement par les opérateurs économiques au pouvoir adjudicateur et au plus tard 3 jours ouvrables avant la date de la réunion d'information.

Les questions posées entre le 07 novembre 2017 à 10h00 et le 15 novembre à 10h00 seront adressées sur le portail des marchés publics.

Réception des offres : Les offres peuvent être envoyées par lettre recommandée ou être remises par l'opérateur économique en personne ou par son mandataire à l'accueil de l'adresse du pouvoir adjudicateur telle que défini sous le chapitre 1 du cahier des charges et ce au plus tard avant l'ouverture. Il n'est tenu compte que des offres arrivées ou remises avant le jour et l'heure fixés pour l'ouverture du marché ouvert. Les offres arrivées après ce délai, quelle que soit la cause du retard, sont retournées non ouvertes à l'expéditeur, pour autant que son adresse soit connue. Sous peine de nullité, les offres doivent être enfermées dans une enveloppe dont les rebords principaux sont fermés par tout moyen permettant à l'agent présidant la séance d'ouverture d'en contrôler l'intégrité, et portant l'inscription << Marché passé par procédure ouverte pour ERP pour Le Fonds du Logement NE PAS OUVRIR PAR LES SERVICES DU COURRIER >>. Pour les envois postaux, cette même enveloppe, sous peine de nullité, est mise sous un second pli recommandé à la poste et portant : 1) L'adresse du destinataire ; 2) La mention << Marché passé par procédure ouverte pour ERP pour Le Fonds du Logement NE PAS OUVRIR PAR LES SERVICES DU COURRIER >>. 3) La mention du nom du soumissionnaire

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. : 06/10/2017

La version intégrale de l'avis no 1701466 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Le Président et un membre du Conseil d'Administration.